

Procès-verbaux du Conseil de la
Municipalité de Notre-Dame-des-Pins

SÉANCE SPÉCIALE
(29 mars 2011)

Une séance spéciale du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Pins est tenue le mardi 29 mars 2011 à 18h30, au lieu habituel des séances, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

Sont présents les conseillers et conseillères suivants :

Julien Auclair	Sonia Quirion
Lyne Bourque	Stéphane Auclair
Daniel Fortin	Marc Grenier

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le Maire, Pierre Bégin

François Fontaine, directeur général, est aussi présent.

ORDRE DU JOUR

092-03-2011

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Sonia Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté et que chacun reconnaisse avoir reçu l'avis de convocation et y renonce.

093-03-2011

**DIRECTION GÉNÉRALE – DÉMISSION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

ATTENDU QUE monsieur François Fontaine, qui occupe présentement le poste de directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins a transmis un préavis écrit le lundi 28 mars 2011 au Conseil mentionnant qu'il quittait définitivement son poste le vendredi 29 avril 2011;

Il est proposé par Marc Grenier, secondé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers;

D'accepter la démission de monsieur Fontaine et que le Conseil procède immédiatement à l'ouverture et à l'affichage du poste.

094-03-2011

**DIRECTION GÉNÉRALE – OUVERTURE ET AFFICHAGE DU POSTE DE
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

ATTENDU le départ du directeur général et secrétaire-trésorier;

ATTENDU la nécessité de combler le poste de directeur général et secrétaire-trésorier dans les plus brefs délais;

Il est proposé par Julien Auclair, secondé par Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

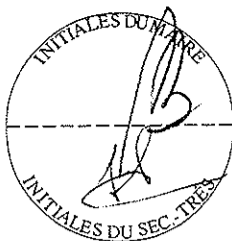
QUE le Conseil ouvre le poste de directeur général et secrétaire-trésorier;

QUE le maire et la pro-mairesse soient mandatés afin de procéder à l'offre d'emploi;

QUE le Conseil procède à l'affichage du poste de directeur général et secrétaire-trésorier dans :

- le journal régional, L'Éclaireur-Progrès;
- le site d'Emploi-Québec;
- le site de l'ADMQ (association des directeurs municipaux du Québec);
- le site de la Municipalité.

QUE la date limite de réception des curriculums vitae, soit le jeudi 21 avril 2011 à 15h00.



No de résolution
ou annotation
095-03-2011

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Pins

DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE

AVIS DE MOTION – DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE

AVIS DE MOTION est donné par Daniel Fortin, conseiller, que sera adopté lors d'une prochaine séance un règlement prévoyant des mesures incitatives favorisant le développement résidentiel ou commercial sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-des-Pins.

096-03-2011

MANDAT – ÉCRITURE D'UN RÈGLEMENT

ATTENDU QUE le Conseil veut proposer des mesures incitatives favorisant le développement résidentiel ou commercial sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-des-Pins;

Il est proposé par Stéphane Auclair, secondé par Daniel Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la firme d'avocats Caïn, Lamarre, Casgrain, Wells pour l'étude, la conception et l'écriture d'un règlement permettant à la municipalité de Notre-Dame-des-Pins d'offrir différents incitatifs favorisant le développement résidentiel ou commercial sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-des-Pins

097-03-2011

ADJUDICATION DU CONTRAT – INSPECTIONS TÉLÉVISÉES

ATTENDU QUE le Conseil a mandaté la firme Génivar pour l'obtention de soumissions auprès de fournisseurs afin de procéder à une inspection télévisée des conduites souterraines sur les sections suivantes :

- ± 685 mètres sur la 1^{re} Avenue Sud;
- ± 475 mètres sur la route du Président Kennedy;
- ± 275 mètres sur la 34^e Rue (à l'ouest de la route du Président-Kennedy)

ATTENDU QUE ces travaux d'inspection sont admissibles aux travaux soumis dans le cadre de la programmation des travaux selon le programme TECQ 2010-2013;

ATTENDU QUE les documents ont été reçus par la firme d'ingénieurs Génivar et soumis à une analyse;

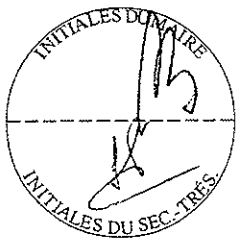
ATTENDU QUE les prix soumis sont les suivants :

- RB Inspection (1995) inc.	6 798,50\$;
- LCS inc.	11 095,00\$;
- Veolia Es Canada Services Industriels	14 976,50\$;
- Techni-Test Solutions Inc.	15 486,00\$.

ATTENDU QUE la recommandation est d'accepter l'offre la plus basse qui est celle de RB Inspection (1995) inc.

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Julien Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité accorde le mandat d'inspection télévisée des conduites souterraines d'égout domestique à la firme RB Inspection (1995) inc. de Sherbrooke incluant le nettoyage, l'inspection ainsi que la signalisation afin que la réalisation des travaux soit faite à brève échéance.



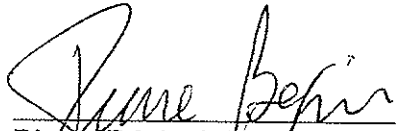
No de résolution
ou annotation

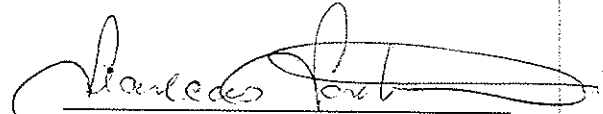
098-03-2011

Procès-verbaux du Conseil de la
Municipalité de Notre-Dame-des-Pins

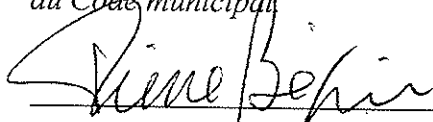
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Lyne Bourque, secondé par Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance spéciale soit levée.


Pierre Bégin, Maire


François Fontaine, sec.-trésorier

Je, Pierre Bégin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


Pierre Bégin, Maire